



# Les décisions du Bureau en bref

27 juin 2018

## Parc naturel régional du Pilat 27 juin 2018

Voici le résumé des principales décisions de la réunion du Bureau du Parc naturel régional du Pilat

---

### ACTUALITE DES GROUPES DE TRAVAIL ANIMES PAR LE PARC :

- Le Groupe de travail Économie de proximité réuni le 3 mai 2018 a travaillé à l'organisation du marché aux initiatives du 1er juin à Chavanay visant à mettre en valeur l'ensemble des entreprises soutenues dans le cadre du dispositif de mobilisation de l'épargne locale du Pilat. Une nouvelle journée de formation au financement participatif a été programmée le 10 juillet. Le festival du cinéma solidaire 2018 aura pour thème la solidarité dans la culture. Il concernera les communes de Marlhes, Rive de Gier, Saint-Chamond, Condrieu, Pélussin, Saint-Julien-Molin-Molette et Bourg-Argental.
- Le Groupe de travail Observatoire de la Biodiversité a fait le 6 juin dernier une première analyse des résultats bruts livrés par l'observatoire de la Biodiversité. Le travail relatif à l'Atlas de la Biodiversité Communale a été lancé. Des réunions se tiennent en différents lieux du territoire pour présenter la démarche et échanger sur les souhaits d'animation que peuvent avoir les Communes, ce travail devant se réaliser selon un mode participatif.
- Le Groupe de travail Energie Climat et le Groupe de travail Mobilité ont fusionné et se sont réunis le 13 juin. Pour 2019, quelques objectifs ont notamment été suggérés : pérenniser au-delà d'avril 2019 la mission mobilité portée par ALEC 42, mieux valoriser le centre de ressources sur l'habitat durable de la Maison du Parc et proposer un appel à projets auprès des 23 Communes qui n'éteignent pas encore leur éclairage public la nuit afin de les inciter à le faire.
- Le Groupe de travail Architecture – Urbanisme a examiné le 18 juin les Plans Locaux d'Urbanisme des communes de Chavanay et de Pavezin. Dans le cadre de l'audit de la mission architecturale du Parc, 13 étudiants d'AgroParisTech ont réalisé un travail d'enquêtes de terrain auprès d'élus, d'habitants et de professionnels pour les questionner sur leur perception du conseil en architecture et de son utilité. Ce travail sera rendu le 28 juin en soirée à la Maison du Parc.

## • DEMANDES DE FINANCEMENTS :

Le Bureau a validé :

- Des demandes de subvention auprès de l'Union européenne (programme LEADER animé par le Parc), du Département de la Loire et de Saint-Etienne-Métropole pour poursuivre le travail d'intégration et de préservation des prairies permanentes dans les systèmes d'élevage du Pilat,
- Une demande de subvention en investissement auprès de la Région pour l'acquisition d'éléments de signalétique pour une plantation d'arbres en lien avec l'ASSE Cœur vert,
- Une demande de subvention en fonctionnement auprès de l'ASSE Cœur vert pour le Programme d'éducation au territoire du Parc sur l'année scolaire 2018-2019,
- Une demande de financement en investissement auprès de la Région pour le compte de la Commission syndicale de Taillard afin de lui permettre de créer un sentier d'interprétation en forêt sectionale de Taillard,
- Une demande de financement en investissement auprès de la Région pour le compte de la Commune de Pélussin dans le cadre de son projet de mise aux normes de la Maison Gaston Baty.

## CHARTREUSE DE SAINTE-CROIX-EN-JAREZ :

Le Bureau a décidé de la prise en charge partielle du coût des travaux à réaliser sur la toiture d'une propriété voisine de l'Ermitage de la Chartreuse de Sainte-Croix en Jarez dont l'écoulement d'eau a été perturbé par l'exécution des travaux de rénovation de l'Ermitage engagés par le Parc.

## PARTENARIAT AVEC D'AUTRES ACTEURS :

Le Bureau a décidé :

- de signer une convention avec la Fondation du Patrimoine, la Commune de Sainte Croix en Jarez et l'Association de sauvegarde et d'animation de la Chartreuse pour une campagne de mobilisation du mécénat populaire et d'entreprise afin de compléter le plan de financement établi pour la réalisation par le Parc des travaux de restauration de l'Ermitage et pour les travaux de restauration de l'Eglise médiévale que la Commune va engager,
- de signer l'avenant n°3 à la convention pluriannuelle 2016-2020 avec l'agence d'urbanisme de la région stéphanoise EPURES pour, notamment, la contribution du Parc au projet mutualisé visant à l'acquisition et à la mise à disposition de la base de données d'occupation du sol Spot Thema 2015.

## AVIS DU PARC :

Le Bureau a émis :

- un avis favorable avec réserves sur le Plan local d'urbanisme de la commune de Chavanay
- un avis favorable avec réserves sur le Plan local d'urbanisme de la commune de Pavezin

## POINTS D'INFORMATION :

Lors de son assemblée plénière du 14 juin dernier, la Région a voté un plan d'investissement de 12 millions d'euros pour les 10 Parcs naturels régionaux d'Auvergne-Rhône-Alpes pour la période 2018-2020. La Région a également prévu une somme de 250 000 € en fonctionnement pour réaliser une campagne de communication sur les Parcs.

Les Parcs naturels régionaux d'Auvergne-Rhône-Alpes ont tenu des stands de présentation de leurs actions le 14 juin dernier dans le hall de l'Hôtel de Région. Le Parc du Pilat a notamment été mis en valeur par la présence d'une jeune créatrice qui réalise des tissus lumineux à partir de fibre optique et va s'installer dans la vallée du Dorlay, mais aussi par la qualité des produits du terroir (vins blanc AOP Condrieu, jus de pommes, cerises, rigottes de Condrieu, bonbons de Julien ...) qui ont été offerts à la dégustation des conseillers régionaux.



Parc naturel régional du Pilat  
2 rue Benay 42410 Pélussin  
04 74 87 52 01  
info@parc-naturel-pilat.fr  
www.facebook.com/Parcdupilat

Le Parc naturel régional du Pilat est un territoire bénéficiant d'une reconnaissance nationale pour la richesse et la diversité de ses patrimoines naturels et culturels. Le Parc est aussi un groupement de collectivités. Elles agissent de concert en faveur de ce territoire d'exception, dans le cadre d'un projet politique ambitieux qui concilie activités humaines et préservation de la nature et des paysages : la Charte du Parc. Respect de l'environnement et bien-être des habitants motivent toutes les actions, souvent expérimentales, d'accueil, d'éducation, de développement socio-économique et d'aménagement conduites ici.

[www.parc-naturel-pilat.fr](http://www.parc-naturel-pilat.fr)